



<p>RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:</p> <p>Bid Receiving - Environment Canada / Réception des soumissions – Environnement Canada</p> <p>Electronic Copy: soumissionsbids@ec.gc.ca</p> <p>BID SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS</p> <p>The referenced Bid Solicitation is revised in this document; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Bid Solicitation remain the same.</p> <p>La demande de soumissions citée en référence est modifiée dans ce document; sauf indication contraire, les modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.</p>	Title – Titre	
	Services de nettoyage - conciergerie	
	EC Bid Solicitation No./SAP PR No. - N° de la demande de soumissions EC / N° SAP PR 5000053936	Amendment No. - N° de modif. 001
	Date of Bid Solicitation (YYYY-MM-DD) – Date de la demande de soumissions (AAAA-MM-JJ) 2021-10-15	
	Bid Solicitation Closes (YEAR-MM-DD) - La demande de soumissions prend fin (AAAA-MM-JJ) at – à 15 :00h on – le 2021-11-19	Time Zone – Fuseau horaire heure normale de l'Est
	F.O.B – F.A.B	
	Address Enquiries to - Adresser toutes questions à Shawn Davis Shawn.davis@ec.gc.ca	
	Telephone No. – No de téléphone N/A	Fax No. – No de Fax
	Delivery Required (YEAR-MM-DD) – Livraison exigée (AAAA-MM-JJ) 2021-12-31	
	Destination of Services / Destination des services Ontario	



La demande de soumissions est modifiée comme suit :

À la page 1, La demande de soumissions prend fin :

Supprimer: le 2021-11-16

Insérer: le 2021-11-19

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.2 Clauses du guide des CUA

Insérer :

A3080T (2021-11-15) Exigence de vaccination contre la COVID-19;

Cette exigence est assujettie à la Politique sur la vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs. Le fait de négliger de compléter et de fournir l'attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19 dans le cadre de la soumission rendra la soumission non recevable.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS

Insérer:

5.4. Certifications requises avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies dans le cadre de leur soumission.

5.4.1

A3081T (2021-11-15) Attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19;

Selon la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs, tous les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission, l'attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19 jointe à cette demande de soumissions afin que leur soumission puisse être considérée davantage. Cette attestation jointe à la demande de soumissions à la date de clôture est jointe au contrat qui en découle et fait partie intégrante du contrat.



Attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19

Je, _____ (*prénom et nom de famille*), en tant que représentant de
_____ (*nom de l'entreprise*), dans le cadre de la demande de
soumissions numéro _____ (*insérer le numéro de la demande de*
soumissions), garantis et atteste que tous les membres du personnel que

_____ (*nom de l'entreprise*) fournira dans le cadre du présent
contrat et qui accèdent aux lieux de travail du gouvernement fédéral où ils peuvent être en contact avec
les fonctionnaires seront :

- (a) entièrement vaccinés avec un(des) vaccin(s) contre la COVID-19 approuvé(s) par Santé Canada; ou
- (b) à moins de ne pouvoir être vaccinés en raison d'une contre-indication médicale certifiée, de la religion ou d'autres motifs de discrimination interdits en vertu de la Loi canadienne sur droits de la personne, à condition que des mesures d'adaptation et d'atténuation aient été présentées au gouvernement du Canada et approuvées par celui-ci;

jusqu'à ce que le gouvernement du Canada indique que l'exigence de vaccination contre la COVID-19 de la politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs ne soit plus en vigueur.

J'atteste que tous les membres du personnel fournis par _____ (*nom de l'entreprise*) ont été informés des exigences de vaccination contre la COVID-19 de la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs, et que _____ (*nom de l'entreprise*) a attesté qu'elle s'est conformée à cette exigence.

J'atteste l'exactitude des renseignements fournis à la date indiquée ci-dessous et assure qu'ils le demeureront pendant toute la durée du contrat. Je comprends que les attestations fournies au gouvernement du Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends également que le gouvernement du Canada considérera que l'entrepreneur n'a pas respecté ses engagements s'il découvre qu'une attestation est fautive pendant la période de soumission des propositions ou de contrat, qu'il s'agisse d'une erreur ou d'un acte délibéré. Le gouvernement du Canada se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier l'attestation d'un soumissionnaire. Le non-respect de toute demande ou exigence imposée par le gouvernement du Canada peut constituer un manquement au contrat.

Signature : _____

Date : _____



Facultatif

À des fins de collecte de données uniquement, veuillez apposer vos initiales ci-dessous si votre entreprise a déjà mis en vigueur sa propre politique de vaccination contre la COVID-19 ou des exigences en la matière pour ses employés. Le fait d'apposer vos initiales ci-dessous **ne remplace pas** l'obligation de remplir l'attestation ci-dessus.

Initiales : _____

Selon la politique de vaccination contre la COVID-19 du gouvernement du Canada relative au personnel des fournisseurs, les renseignements que vous avez fournis seront protégés, utilisés, conservés et divulgués conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Veuillez prendre note que vous avez le droit d'accéder à tout renseignement dans votre dossier et d'y apporter des corrections, et que vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Bureau du commissariat à la protection de la vie privée concernant le traitement de vos renseignements personnels. Ces droits s'appliquent également à toutes les personnes qui sont considérées comme membres du personnel aux fins du contrat et qui doivent accéder les lieux de travail du gouvernement du Canada où ils pourraient entrer en contact avec des fonctionnaires.



Questions et réponses :

Q1. Les tapis d'évacuation doivent être fournis par l'entrepreneur. Pouvons-nous obtenir les quantités, les tailles et les marques requises pour tous les sites ?

Il y a 15 à 20 tapis. Ils mesurent environ 3'x6'.

Q2. Pouvons-nous obtenir une ventilation des revêtements de sol en pieds carrés (moquettes, linoléum, béton, etc.) pour tous les bâtiments ?

Nous ne disposons pas de cette ventilation, mais les laboratoires et les couloirs sont recouverts de carreaux de sol, les bureaux sont recouverts d'un mélange de tapis et de carreaux de sol, et les baies hautes, les salles mécaniques et les entrepôts sont en béton.

Q3. Désinfectant pour les mains - Pouvés-vous nous fournir la marque et le modèle ?

Principalement des unités Purell (la recharge est en mousse 1904-02-CAN00), mais nous avons aussi des unités liquides rechargeables.

Q4. Section 15 - Les meubles doivent être cirés et polis quotidiennement. Pouvés-vous expliquer le raisonnement derrière cette fréquence ?

C'est une exigence de la demande de proposition.

Q5. Quelle est la population du bâtiment ?

En général, il y a environ 650 employés

Q6. Quel est le nombre de places assises dans la cafétéria ?

Environ 100 personnes

Q7. Qui est l'entrepreneur en place sur le site ?

Tour Cleaning Services

Q8. Qui est chargé de fournir et de changer les lumières ?

Nous avons un entrepreneur en entretien qui remplacera les lumières au besoin.

Q9. Tous les bâtiments extérieurs ont-ils accès à l'eau et y a-t-il un espace de stockage pour les matériaux et les équipements ?

Oui, tous les bâtiments extérieurs ont accès à l'eau et disposent d'un espace de stockage pour les matériaux et les équipements.

Q10. Les fenêtres extérieures doivent être nettoyées tous les six mois. Comment accédez-vous à ces fenêtres ?

L'accès aux fenêtres extérieures se fait par le toit, il y a des points d'attache (ancrages) sur le toit.

Q11. Remplacement de tous les distributeurs de serviettes en papier et de savon par des distributeurs sans contact. Qui les fixera au mur (en raison de la présence de conduites d'eau et d'électricité dans le mur et de la possibilité de percer les carreaux de céramique et les murs) ?

Ce sera la responsabilité de l'entrepreneur, mais aucun travail de ce type ne sera effectué sans l'approbation préalable du responsable technique.

Q12. A-t-on une idée approximative du nombre de rouleaux d'essuie-tout et de papier toilette utilisés par mois civil (avant COVID) ?

Environ 20 boîtes de chaque.

Q13. Le papier hygiénique et l'essuie-tout sont inclus dans le coût mensuel et ne constituent pas un coût séparé ?



Oui, le papier hygiénique et l'essuie-tout sont inclus dans le prix mensuel.

Q14. L'équipement et les fournitures de nettoyage déjà présents sur le site, en supposant qu'ils appartiennent à la société de nettoyage actuelle, seront-ils tous retirés lors de l'attribution du nouveau contrat ?

Oui, l'équipement actuel sera retiré du site.

Q15. Y a-t-il une buanderie sur le site, pour laver les vêtements, etc.

Il n'y a pas de buanderie sur le site.

Q16. Le personnel de nettoyage actuel est-il syndiqué (cela a été mentionné lors de la visite du site, j'aimerais l'avoir par écrit) ?

Le personnel de nettoyage actuel n'est pas syndiqué.

Q17. Le personnel actuel reste-t-il ou part-il si une nouvelle entreprise obtient le contrat de nettoyage ? Si un nouveau fournisseur obtient le contrat de nettoyage, il devra respecter ses obligations en vertu de la législation du travail de l'Ontario.

Q18. Peut-on nous fournir le dernier rapport d'inspection (évaluation du rendement de l'entrepreneur) ?

Cette information n'est pas disponible.

Q19. Tapis de sol. Ceux qui sont actuellement sur le site appartiennent-ils au CCEI (et nous devons les nettoyer professionnellement), appartiennent-ils à la société de nettoyage actuelle (ils seront retirés ou resteront). Ou la nouvelle société de nettoyage doit-elle fournir tous les tapis ?

Les trois grands tapis situés devant le bureau de la sécurité appartiennent au CCEI et les autres appartiennent au prestataire actuel et seront retirés si une nouvelle société est choisie. La nouvelle entreprise sera chargée de les remplacer conformément au contrat.

Q20. Intitulé des toilettes (page 37). Le titre dit murs et plafond. Puis la première ligne dit murs et sol. Lequel est-ce ?

Murs et planchers est correct.

Q21. Existe-t-il un rapport de consommation pour tous les promoteurs qui indique les quantités requises pour tous les produits de papier, les désinfectants pour les mains/recharges et les piles.

Cette information n'est pas disponible.

Toutes autres modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.